



Tarifs HEBERGEMENTS de loisirs saison 2026

Nous disposons de 3 véritables chalets sur le site des Hirondelles :

"L'EPERVIER" : Chalet individuel pour 2 personnes

Comprenant : Kitchenette (micro-onde, plaque électrique, réfrigérateur), un séjour avec table, chaises et un lit rabattable (140x200 cm), une salle de douche avec lavabo, WC et douche de 90x90 cm

"L'ALOUETTE" : Chalet individuel pour une famille de 2/4 personnes

Comprenant : Kitchenette (micro-onde, plaque électrique, réfrigérateur) , un séjour avec table, chaises et un lit rabattable (140x200 cm), une chambre avec 2 lits superposés, une salle de douche avec lavabo, WC et douche de 100x80 cm

"LE COUCOU" : Chalet individuel pour une famille de 2/5 personnes

Comprenant : Kitchenette (micro-onde, plaque électrique, réfrigérateur) , un séjour avec table, chaises et un clic-clac, une chambre avec un lit de 140x200 cm, une deuxième chambre avec 2 lits superposés, une salle de douche avec lavabo, WC et douche de 90x90 cm

(Le site des Hirondelles est couvert par les opérateurs de téléphonie : Orange, SFR et Bouygues, accès WIFI gratuit en zone délimitée sur le site)

TARIFS LOCATIONS CHALETS	HORS SAISON	BASSE SAISON	MOYENNE SAISON	HAUTE SAISON
SAISON 2026				
Tarifs à la semaine (électricité >50kW en sus)	du 18/04 au 30/05 et du 12/09 au 31/10	du 30/05 au 27/06 et du 29/08 au 12/09	du 27/6 au 04/07 et du 22/08 au 29/08	du 04/07 au 22/08
"L'EPERVIER" (2 pers.)	249 €	299 €	369 €	429 €
"L'ALOUETTE" (2/4 pers.)	299 €	349 €	429 €	459 €
"LE COUCOU" (2/5 pers.)	339 €	399 €	459 €	499 €
TARIF WEEK-END (2 nuits)	Forfait 139 €	Forfait 159 € (semaine prioritaire)	Forfait 159 € (semaine prioritaire)	Forfait 159 € (semaine prioritaire)
Taxe locale de séjour en sus	0,22 €*	0,22 €*	0,22 €*	0,22 €*
Electricité (si dépassant 50kW)	(selon relevé des consommations >50kW)	(selon relevé des consommations >50kW)	(selon relevé des consommations >50kW)	(selon relevé des consommations >50kW)
Forfait Nettoyage (facultatif)	49 €	49 €	49 €	49 €

* Taxe de séjour selon tarifs en vigueur

Réduction de 5 % pour 2 semaines et + de location« Hors offres promotionnelles »





Les Hirondelles

Camping Caravaning & Hébergement de Loisirs

Tarifs HEBERGEMENTS de loisirs saison 2026



[Pour connaître les disponibilités des locations :](#)

Téléphoner au **06 66 14 02 70** ou **04 71 59 73 84** ou envoyer un e-mail à les.hirondelles.bader@wanadoo.fr

LOCATION A LA SEMAINE du Samedi après 18 heures au Samedi avant 9 heures impératif.

Les draps, les linges de tables, de cuisine, de toilette et les produits d'entretien ne sont pas fournis.

(Prestation payante à la demande)

Les animaux domestiques ne sont pas admis dans les locations.

Ouverture des locations du 18 avril au 31 octobre 2026.

Conditions de règlement :

ACOMPTE POUR RESERVATION 120 € par semaine louée

SOLDE DE LA LOCATION 30 jours avant votre arrivée

ELECTRICITE (si dépassant 50 kW) au départ du logement suivant relevé des consommations

CAUTION 160 € en deux chèques (1 chèque de 40 € et 1 chèque de 120 €)

Après vérification du chalet, si celui-ci est rendu propre et qu'aucun manquement ni aucune détérioration ne sont relevées, vos chèques de caution vous seront retournés par courrier sous 8 jours suivant votre départ.



LA TAXE DE SÉJOUR

Les tarifs applicables
à partir du 1^{er} janvier 2026

Tarif/Personne/Nuitée incluant la taxe additionnelle départementale de 10%

NATURE & CATÉGORIE D'HÉBERGEMENT	TARIF/PERSONNE/NUITÉE
Palaces	1.70 €
Hôtels de tourisme 5 étoiles Résidences de tourisme 5 étoiles Meublés de tourisme 5 étoiles	1.70 €
Hôtels de tourisme 4 étoiles Résidences de tourisme 4 étoiles Meublés de tourisme 4 étoiles	1.40 €
Hôtels de tourisme 3 étoiles Résidences de tourisme 3 étoiles Meublés de tourisme 3 étoiles	1.10 €
Hôtels de tourisme 2 étoiles Résidences de tourisme 2 étoiles Meublés de tourisme 2 étoiles Villages de vacances 4 et 5 étoiles	0.90 €
Hôtels de tourisme 1 étoile Résidences de tourisme 1 étoile Meublés de tourisme 1 étoile Villages de vacances 1, 2 et 3 étoiles Chambres d'hôtes Auberges collectives	0.80 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3, 4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures	0.66 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles, ports de plaisance	0.22 €
Hébergements en attente de classement ou sans classement, à l'exception des hébergements de plein air	3% du coût de la nuitée par personne + 10% taxe départementale additionnelle



EXONÉRATIONS

- Les personnes mineures.
- Les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans la Communauté de Communes.
- Les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire.
- Les personnes qui occupent les locaux dont le loyer est inférieur à 1€/nuit.